

898^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le jeudi 30 janvier 2020 à 17 heures dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Michel Patry
Louis Gagnon
Sonia Leblanc

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absences

Éric Pinard
Pierluc Brousseau

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-01-30-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

Après lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-01-30-02 MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE PROJET « HALTE-FRAÎCHEUR – L'OASIS » – AUTORISATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Sonia Leblanc

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D’AUTORISER le dépôt d’une demande d’aide financière de 100 000 \$ auprès du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation dans le cadre du Fonds d’appui au rayonnement des régions pour le projet « Halte-fraîcheur – L’Oasis »;
- QUE soit confirmé l’engagement de la Ville de Matagami à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d’exploitation continue de ce dernier;
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, soit, par les présentes, autorisé à agir, pour et au nom de la Ville de Matagami, et à signer toute entente ou autre document relatif à la réalisation du projet mentionné ci-dessus.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

2020-01-30-03
PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne n’est présente.

2020-01-30-04
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l’ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- DE LEVER la séance à 17 h 15.

« ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER